

Rapport de gestion 2017



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



Avant-propos	
Créer un impact	3

Interview	
D^r Thomas Heiniger	4

Points forts 2017	
Impact de la science et de la pratique	6



Axe thématique
Programmes d'action cantonaux **8**

Aperçu	9
--------	---

Alimentation et activité physique	
Objectifs, activités	10

Santé psychique	
Objectifs, activités	11
Impact	12

Soutien de projets	
Objectifs	14
Activités	15

Partenariats	16
---------------------	-----------



Axe thématique
Prévention dans le domaine des soins **17**

Objectif	18
----------	----

Activités, impact	19
-------------------	----



Axe thématique
Gestion de la santé en entreprise **20**

Objectifs	21
-----------	----

Activités	22
-----------	----

Impact	23
--------	----

Partenariats	24
--------------	----

Comptes annuels 2017 **25**

Bilan	26
-------	----

Compte de pertes et profits	27
-----------------------------	----

Annexe aux comptes annuels	28
----------------------------	----

Informations sur les différents postes	29
--	----

Commentaires sur le bilan	31
---------------------------	----

Commentaires sur le compte de pertes et profits	32
---	----

Rapport de révision	34
---------------------	----

Promotion Santé Suisse **35**

En bref	36
---------	----

Notre approche	37
----------------	----

Organisation	38
--------------	----

Organigramme	39
--------------	----

Créer un impact

Promotion Santé Suisse soumet régulièrement ses projets et mesures à des évaluations scientifiques. Ces évaluations servent au contrôle de qualité et informent le grand public des résultats et progrès obtenus.

Quel est l'impact des mesures de prévention? Quels objectifs la promotion de la santé permet-elle d'atteindre, chez les jeunes, au travail ou chez les personnes âgées?

Telles sont les questions que la Fondation a soulevées lors de sa conférence annuelle et qui nous accompagnent également au quotidien. Promotion Santé Suisse fonde son travail sur des données scientifiques et fait régulièrement contrôler les projets qu'elle soutient.

Des études internationales attestent les effets positifs des mesures prises pour lutter contre le surpoids chez les enfants. Un constat qui se vérifie en Suisse aussi: la tendance à la hausse du surpoids chez les enfants et les adolescents y a été stoppée, comme le montrent les chiffres comparatifs des dix dernières années.

De telles études à long terme mettent certes en évidence l'évolution de la situation, mais elles sont incapables d'identifier les causes exactes de certains développements. De fait, nos mesures ne sont



Promotion Santé Suisse accorde beaucoup d'importance à la gestion des impacts et à la recherche.

HEIDI HANSELMANN
Présidente du Conseil de Fondation;
Conseillère d'Etat; cheffe du Département
de la santé du canton de St-Gall, St-Gall

qu'un élément parmi toutes les forces et influences qui interagissent dans notre société et qui déterminent notre style de vie.

Les évaluations ne fournissent donc aucune chaîne de preuves ininterrompue. Elles mettent toutefois en évidence l'état de santé des gens. Les stratégies nationales de la santé s'accompagnent d'objectifs de santé. Mais, en fin de compte, ce sont les citoyens qui, en votant, décident des moyens à employer pour atteindre ces objectifs. Les évaluations leur rendent compte des résultats obtenus.

Les évaluations constituent en outre un contrôle de qualité précieux pour toutes les personnes engagées dans la prévention et la promotion de la santé. Promotion Santé Suisse accorde par conséquent beaucoup d'importance à la gestion des impacts et à la recherche. Il s'agit en l'occur-

Heidi Hanselmann
Présidente du Conseil de Fondation



Les études à long terme mettent en évidence les évolutions en matière de santé au sein de notre société.

Pr D^r THOMAS MATTIG
Directeur de Promotion Santé Suisse

rence d'analyser de manière critique les progrès réalisés et d'exploiter les résultats obtenus à des fins d'amélioration. Pour ce faire, la Fondation peut s'appuyer sur des partenariats de qualité et sur des échanges avec les autorités politiques, les institutions de recherche et les médias.

Pr D^r Thomas Mattig
Directeur

Interview D^r Thomas Heiniger



Monsieur le Conseiller d'Etat, quelle importance la prévention et la promotion de la santé ont-elles?

La prévention et la promotion de la santé sont encore négligées dans le pays ou, pour le formuler de manière positive, elles présentent un grand potentiel inexploité en Suisse. Toutefois, pour l'exploiter pleinement, il faut qu'un changement de mentalité s'instaure et que l'on souligne davantage les atouts de la prévention et de la promotion de la santé – meilleure qualité de vie, souffrance moindre, coûts en baisse.

Il est également décisif que la Confédération et les cantons adoptent une approche concertée. ➤

D^r Thomas Heiniger

Conseiller d'Etat, chef de la Direction de la santé du canton de Zurich

► Pourquoi la Suisse investit-elle moins dans la prévention et la promotion de la santé que d'autres pays?

En Suisse, la prévention et la promotion de la santé sont souvent considérées comme des questions d'ordre privé, dont les coûts doivent être assumés par chaque individu. Cependant, la stratégie nationale «Prévention des maladies non transmissibles» souligne l'importance de la prévention pour l'ensemble de la société. Si la santé d'un individu relève bien évidemment de sa propre responsabilité, l'Etat peut néanmoins promouvoir les compétences de la population en matière de santé et créer les conditions nécessaires à une vie en bonne santé.

Quelle est votre priorité dans le canton de Zurich?

La prévention et la promotion de la santé sont une vaste question, dont les priorités diffèrent en fonction du thème considéré. Actuellement, nous sommes très actifs dans le domaine de la santé psychique avec les programmes «Comment vas-tu?» et «Parler peut sauver». La prévention

Pour proposer une offre efficace à l'échelle nationale dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé, la Confédération, les cantons et les communes doivent travailler en étroite collaboration.

DR THOMAS HEINIGER
Conseiller d'Etat, chef de la Direction
de la santé du canton de Zurich

des addictions a une longue tradition dans le canton de Zurich. Nous sommes très bien placés en la matière grâce à une grande expertise cantonale et une large mise en œuvre d'offres dans les écoles, les communes et les familles. Une campagne numérique incitant les jeunes à vérifier, au moyen d'un test, s'ils suivent des tendances problématiques a d'ailleurs connu un joli succès.

La collaboration entre les divers acteurs peut-elle être améliorée?

Il est toujours possible d'améliorer les choses. Pour proposer une offre

efficace à l'échelle nationale dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé, la Confédération, les cantons et les communes doivent travailler en étroite collaboration. A cet égard, les compétences doivent être clairement définies, les structures efficaces et les échanges réguliers. Par ailleurs, les décisions stratégiques doivent toujours prendre en compte les demandes des cantons, car ce sont eux qui, au final, sont responsables de la mise en œuvre.

Dernière question: que faites-vous à titre personnel pour votre santé?

Je n'ai pas de recette miracle à donner. Le mieux est de suivre un programme adapté à son style de vie, qui sera plus simple à respecter. J'essaie de recharger mes batteries avec l'énergie déployée pour des activités difficiles, que ce soit au travail ou pendant mon temps libre. Personnellement, j'aime faire du sport, dans l'idéal en pleine nature.



Points forts 2017

Impact de la science et de la pratique



2017 a été une année riche en événements. Outre le dialogue d'experts sur des questions d'avenir, l'accent a été mis sur l'élargissement des programmes d'action cantonaux et la poursuite de projets importants dans le domaine de la jeunesse.

De nouveaux projets pour les personnes âgées

En collaboration avec les cantons, Promotion Santé Suisse met en œuvre depuis 2007 des programmes d'action cantonaux (PAC) pour les enfants et les adolescents. Depuis cette année, la Fondation soutient en outre des projets pour les personnes âgées, qui visent le maintien de la qualité de vie et la promotion de l'autonomie de ces dernières. Grâce à la structure modulaire des programmes, les cantons peuvent concevoir et déployer leurs activités en fonction des besoins de la population.

Echange national à Neuchâtel

«La promotion de la santé, ça marche!» – la 18^e Conférence natio-

nale sur la promotion de la santé s'est intéressée à l'efficacité des mesures de promotion de la santé. Des experts y ont présenté et discuté des derniers résultats de la recherche, des projets actuels ➤



La plupart des cantons mettent déjà en œuvre de nouveaux modules.

CHIARA TESTERA BORRELLI
Responsable Programmes d'action cantonaux
chez Promotion Santé Suisse

➤ ainsi que des possibilités et des limites de différentes méthodes de mesure. Le dialogue entre les acteurs a notamment mis en lumière le fait que les décideurs attendent des résultats rapides, alors que les mesures de prévention dégagent souvent des résultats à moyen ou long terme.

La numérisation dans la gestion de la santé en entreprise

Pour débattre des chances, des risques et du rôle de la gestion de la santé en entreprise (GSE) à l'ère du bouleversement numérique, Promotion Santé Suisse a placé son Congrès GSE annuel sous la devise «Bits, bytes et GSE: la conduite du personnel à l'ère digitale». Les discussions ont montré que le changement numérique constituait également un changement culturel. Les cadres sont appelés à maîtriser aussi bien les innovations techniques que leurs effets sur leurs équipes.

Le programme d'activité physique dans les écoles sauvé par un nouveau partenariat

Le projet populaire «L'école bouge» a vu son existence menacée après le départ des anciens responsables. Mais Promotion Santé Suisse et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ont trouvé un nouveau partenaire de mise en œuvre, en l'occurrence l'associa-

tion faîtière du sport suisse Swiss Olympic, ce qui leur permet d'en garantir la poursuite.

Réseau suisse d'écoles en santé et durables

Le Réseau suisse d'écoles en santé et durables est devenu Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables. Promotion Santé Suisse, qui compte parmi les principaux donateurs d'ordre, salue le rapprochement des questions liées à la santé et au développement durable. Réseau d'écoles21 réunit l'environnement, le civisme et la santé, ce qui offre de nouvelles perspectives et élargit les thèmes traités.



508 cadres et professionnels de la GSE ont profité du Congrès GSE 2017 pour s'informer et entretenir leurs réseaux.

DÉSIRÉE AEBBERSOLD

Responsable de projets Relations partenaires chez Promotion Santé Suisse

Programmes d'action cantonaux

En collaboration avec les cantons intéressés, nous nous engageons, afin que les enfants, les adolescents et les personnes âgées se nourrissent de manière équilibrée, pratiquent d'activité physique et restent en bonne santé psychique.

10 000

personnes âgées ont été atteintes pour la première fois par des programmes d'action cantonaux.

22

cantons mettent en œuvre des programmes d'action cantonaux.

17

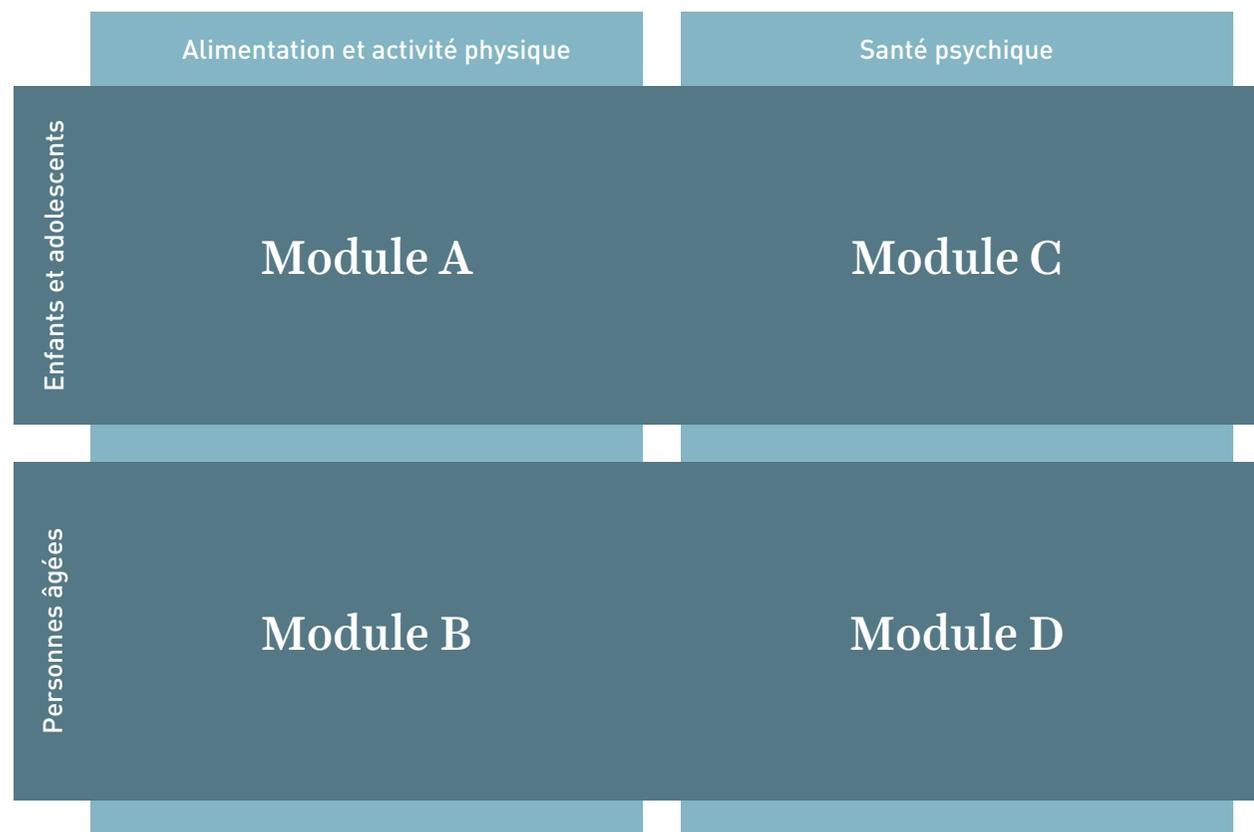
cantons mettent en œuvre au moins un des neuf modules.

Programmes d'action cantonaux

Grâce à la hausse de la contribution pour la promotion de la santé et la prévention, les programmes d'action cantonaux peuvent être étendus, sur une base modulaire, à des mesures en faveur de la santé psychique et au groupe cible des personnes âgées. Dans 22 cantons, la population bénéficie de 27 nouveaux modules.

Le supplément de prime pour la promotion de la santé et la prévention permet aux cantons d'élargir leurs programmes d'action cantonaux (PAC). Les moyens supplémentaires sont attribués aux mesures de renforcement de la santé psychique et de la santé des personnes âgées. Dans l'ensemble, le Conseil de Fondation a approuvé 27 concepts couvrant un ou plusieurs des quatre modules prévus dans le concept PAC.

Modules pour les programmes d'action cantonaux et leur utilisation dans les cantons



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Alimentation et activité physique



Module A – enfants et adolescents

Objectifs

Les projets relevant de ce module encouragent une activité physique suffisante, une alimentation équilibrée et une image corporelle saine. En dépit de nombreuses mesures éprouvées, par exemple pour réduire le surpoids et l'obésité, il reste des choses à accomplir dans ces domaines.

Activités

En 2017, 21 cantons se sont engagés dans le module A. Dans le cadre de leurs activités, ils se sont concentrés

en particulier sur les groupes de population menacés, sur les interventions en faveur des enfants de neuf mois à six ans et leurs parents ainsi que sur des mesures structurelles. Promotion Santé Suisse non seulement soutient financièrement les travaux menés dans ce module, mais encourage également la mise en réseau nationale de professionnels. Dans le domaine de l'image corporelle saine (Healthy Body Image), un forum a été organisé et une étude ainsi qu'une feuille d'information pour la pratique ont été publiées.

Module B – personnes âgées

Objectifs

Les mesures visent différents objectifs en matière de promotion de la santé des personnes âgées: activité physique suffisante, prévention des chutes et alimentation équilibrée.

Activités

Onze cantons ont entamé la mise en œuvre du nouveau module en 2017. Plus de 150 mesures différentes sont prévues pour atteindre les objectifs nationaux. La plupart des projets sont menés au niveau des

communes, car celles-ci offrent de bonnes conditions (proximité, mobilité, participation des seniors) pour promouvoir la santé des personnes âgées. De nombreuses mesures étaient déjà déployées dans les cantons participants, mais elles sont désormais intégrées au sein d'un programme cantonal cohérent, ce qui leur assure davantage de visibilité et une meilleure coordination.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Santé psychique



Module C – enfants et adolescents

Objectifs

Ce module contribue à ce que les enfants et les adolescents conservent une bonne santé psychique et disposent de ressources suffisantes pour gérer leur quotidien.

Activités

En 2017, onze cantons ont ajouté le module C à leurs programmes d'action cantonaux. Ils ont ainsi mis en œuvre des mesures qui renforcent les ressources et les compétences de vie des enfants et des adoles-

cents ainsi que les compétences éducatives des parents. Les formations continues proposées se concentrent surtout sur l'environnement scolaire. De nombreux cantons prévoient en outre d'accroître la sensibilisation au thème de la santé psychique. Par ailleurs, des offres faciles d'accès soutiennent les familles dans une situation socio-économique ou psychique difficile.

Module D – personnes âgées

Objectifs

Les mesures de ce module visent à promouvoir la santé psychique des personnes âgées et de leurs proches. Les seniors doivent ainsi pouvoir rester chez eux et garder leur autonomie le plus longtemps possible, tout en conservant une qualité de vie élevée.

Activités

En 2017, onze cantons ont étendu leurs programmes d'action cantonaux au module D. Les cantons re-

groupent des offres et informations sur la santé psychique et les rendent plus facilement accessibles aux personnes âgées et à leurs proches. A cet effet, ils investissent dans la mise en réseau et la formation de professionnels sur le thème de la santé psychique. De plus, ils diffusent largement des mesures visant à promouvoir la participation sociale des personnes âgées et à soutenir les proches aidants.

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Impact

Tour d'horizon des cantons participants en 2017



Evaluation des programmes

Pour vérifier l'avancée et la qualité des programmes d'action cantonaux, une évaluation nationale est effectuée tous les quatre ans. Elle sert à analyser la dernière phase du programme considéré et à optimiser la mise en œuvre de la phase suivante. La Fondation Promotion Santé Suisse soutient la réalisation de ces contrôles.

Evaluation des projets

En 2017, l'évaluation a notamment porté sur le projet «Conseil et prévention en matière d'alimentation et d'activité physique (PEBS)», qui propose aux femmes enceintes des conseils nutritionnels et des cours d'activité physique gratuits. On sait en effet qu'en améliorant les connaissances et les compétences nutritionnelles des futures mères, on crée les conditions pour que les bébés présentent un poids corporel sain. L'évaluation a montré que 72 % des participantes ont augmenté leur activité physique et 83 % ont accordé davantage d'attention à leur alimentation. A moyen terme, ces mesures ont permis de sensibi-

liser au thème de l'activité physique et de l'alimentation pendant la grossesse.

Monitoring de l'IMC

La troisième édition de l'évaluation du monitoring des données pondérales effectué en 2017 par les services médicaux scolaires de onze villes et cantons a mis en évidence un léger recul du nombre d'enfants en surpoids et obèses. L'analyse a toutefois souligné qu'il fallait rester vigilant, car, aux niveaux supérieurs, un renversement durable de tendance tarde à se dessiner.



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Impact

Chaîne d'impact des programmes d'action cantonaux

Par gestion des impacts, on entend la planification, la mesure et l'évaluation des impacts et des résultats. Il s'agit d'un processus global, qui inclut la planification stratégique, le monitoring, le controlling et l'évaluation.



Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Soutien de projets



Le soutien de projets aide les cantons à élaborer des offres dans le cadre des quatre modules PAC, en leur fournissant des ressources tant financières que spécialisées.

Objectifs

Le soutien de projets des programmes d'action cantonaux (PAC) vise à aider les cantons à développer leurs offres en fonction de leurs besoins. Il mise pour ce faire sur les trois éléments interdépendants que sont l'innovation, la multiplication et la promotion d'offres (anciennement l'ancrage). ➤

Innovation

Développement et test de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux en matière de santé

Multiplication

Préparation qualitative et diffusion efficace d'interventions éprouvées

Promotion d'offres

Assurance qualité, coordination et mise en réseau supracantoniales d'interventions établies et efficaces

Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Soutien de projets

➤ Activités

Un soutien est apporté aux mesures déployées dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique, en faveur du groupe cible des enfants et des adolescents, ainsi que de celui des personnes âgées. Depuis début 2017, le soutien de projets des PAC se concentre particulièrement sur les mesures déployées dans les nouveaux modules B (alimentation et activité physique des personnes âgées), C (santé psychique des enfants et des adolescents) et D (santé psychique des personnes âgées).

Impact

Les projets soutenus dans le module A bénéficient de valeurs empiriques positives sur plusieurs années. Ils sont tous évalués par des organismes de contrôle externes et présentent une qualité élevée. Pour ce

En 2017, Promotion Santé Suisse a apporté son soutien à 46 projets des PAC. Parmi eux, 27 ont été intégrés dans les deux premiers cycles de soutien de projets en avril et en août 2017.

qui est des mesures encouragées dans les modules B, C et D, en plus des offres existantes dont l'impact a été prouvé, des approches novatrices sont testées et des projets comblant des lacunes dans la pratique sont soutenus. Toutes les mesures soutenues bénéficient d'un accompagnement financier et spécialisé. A cet égard, les interventions axées sur la qualité et l'impact sont au premier plan.

Coup de projecteur

«Mamamundo»

L'association bernoise Mamamundo développe les compétences en santé des femmes enceintes issues de l'immigration et de leurs enfants. Des cours de préparation à l'accouchement, réalisés avec le concours d'interprètes interculturels, fournissent aux femmes enceintes des informations sur la grossesse, l'accouchement et la période postnatale.

Une évaluation du projet soutenu depuis des années a constaté une hausse des compétences en santé et de l'intégration des migrantes. Et grâce à la multiplication dans le soutien de projets, les migrantes peuvent, depuis, profiter de cette offre facile d'accès dans quatre autres cantons.

www.mamamundo.ch/fr

Coup de projecteur

«Hopp-la: Generationen in Bewegung»

Le fait de bouger avec des enfants incite de nombreuses personnes âgées à pratiquer une activité physique. La Fondation Hopp-la s'engage en faveur de la promotion intergénérationnelle de la santé et de l'activité physique. A cet égard, le projet pilote de la ville de Bâle «Begegnung durch Bewegung» (activité physique et rencontre) encourage la conception adaptée à chaque génération d'espaces de vie et de liberté au travers de l'activité physique commune et de l'échange entre les générations.

Plus de 1000 enfants et adultes ont profité des offres de Hopp-la en 2017 et la diffusion du projet est en cours dans six autres communes.

www.hopp-la.ch

Aperçu des projets soutenus:



www.promotionsante.ch/projets-2017

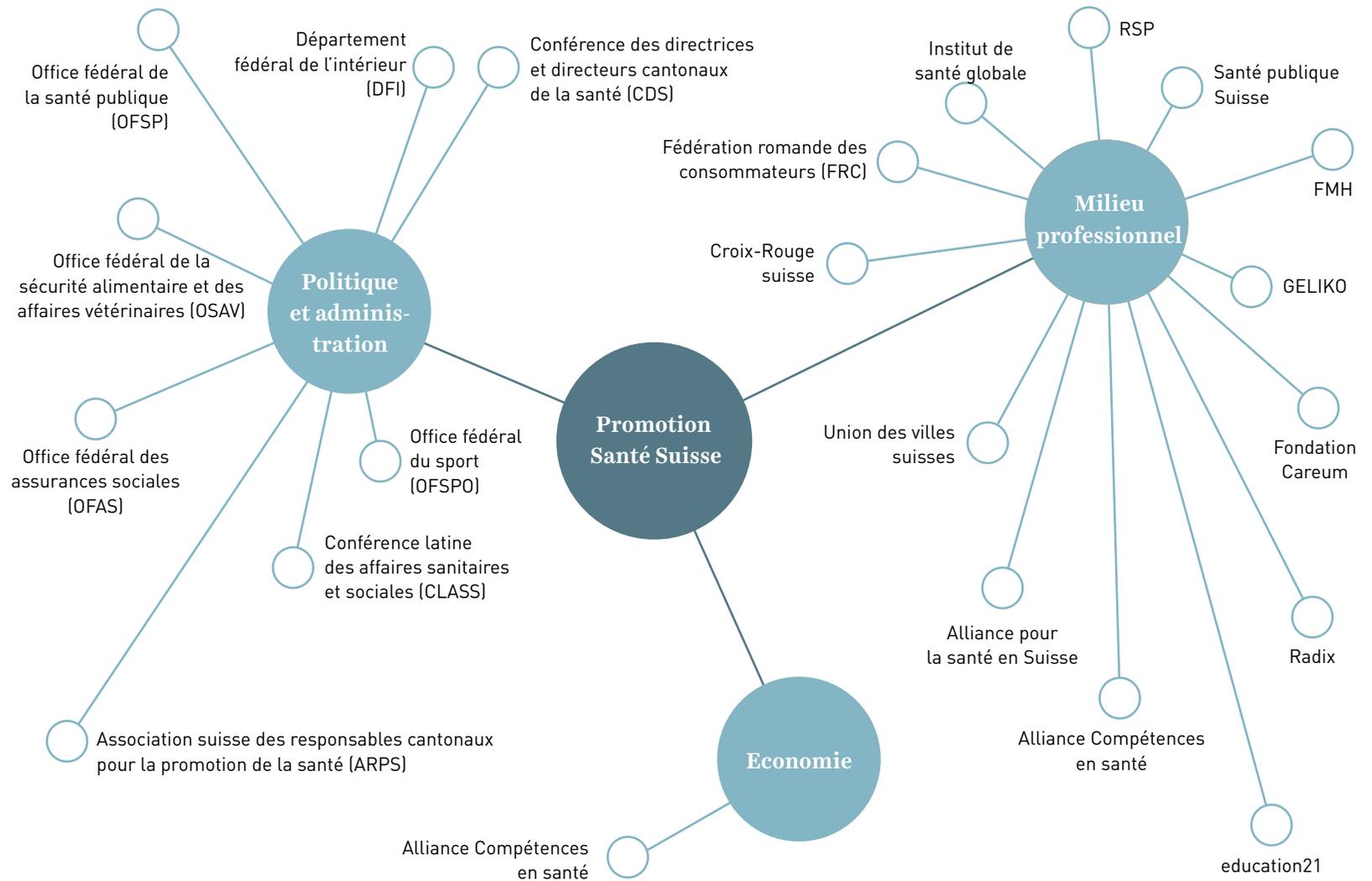
Axe thématique Programmes d'action cantonaux

Partenariats

Pour stimuler, coordonner et évaluer des mesures, Promotion Santé Suisse noue des partenariats tant au niveau politique qu'administratif, professionnel ou économique. L'objectif est de sensibiliser des acteurs de différents milieux et de les amener à créer des conditions-cadres contribuant à la promotion de la santé. Les coopérations reposent sur des objectifs définis en commun et soutiennent les cantons dans la mise en œuvre des programmes d'action cantonaux.

Promotion Santé Suisse organise chaque année la Conférence nationale sur la promotion de la santé. Elle réunit des acteurs d'établissements publics, de la politique, de l'économie et d'associations, afin qu'ils discutent des dossiers d'actualité dans le domaine de la santé et travaillent à des solutions.

Partenariats contractuels (liste non exhaustive)



Prévention dans le domaine des soins

Nous nous engageons en faveur du renforcement
de la prévention dans le domaine
des soins afin de promouvoir la qualité de vie
et l'autonomie des gens.

2018

a vu le lancement
du soutien de projets.

42

projets devraient
être soutenus d'ici 2024.

5,2

millions de francs suisses
sont investis en moyenne chaque
année dans des projets.

Axe thématique

Prévention dans le domaine des soins



Pour sensibiliser les patients, Promotion Santé Suisse mise sur des offres préventives dans toute la chaîne des soins de santé.

Objectif

La prévention dans le domaine des soins vise à développer les compétences des patients au sein de la chaîne des soins de santé, afin de favoriser leur qualité de vie et leur autonomie et de diminuer ainsi leurs besoins de traitement. A cet effet, Promotion Santé Suisse soutient des projets consacrés aux maladies non transmissibles, à l'addiction et à la santé psychique, qui servent à l'objectif supérieure de la prévention. ➤

➤ Activités

En collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique, Promotion Santé Suisse a élaboré en 2017 les principes de la prévention dans le domaine des soins et défini les conditions-cadres pour le soutien de projets. De 2018 à 2024, des projets pourront être soutenus chaque année à hauteur d'environ 5 millions CHF. Les demandes de projets sont saisies dans un outil en ligne.

Impact

Dans le cadre de la gestion des impacts, des informations et connaissances de base sur les modes d'action des projets de prévention dans le domaine des soins, importantes pour réussir, sont documentées. Promotion Santé Suisse pose ainsi les fondements d'une intégration durable de la prévention dans le domaine des soins.

L'évaluation de la prévention dans le domaine des soins chez Promotion Santé Suisse se fait à deux niveaux. D'une part avec une analyse globale de toutes les activités de la Fondation, d'autre part avec une évaluation individuelle des projets soutenus.



La prévention dans le domaine des soins en bref



Gestion de la santé en entreprise

Nous nous engageons en faveur de la santé
psychique des actifs en soutenant
les organisations dans la mise sur pied de
la gestion de la santé en entreprise.

227 000

personnes sont
employées dans 75 entreprises
Friendly Work Space.

7981

employés ont été interrogés
sur leur santé psychique au
moyen du Friendly Work Space
Job-Stress-Analysis.

25,4 %

d'actifs en Suisse
sont fortement stressés.

Axe thématique

Gestion de la santé en entreprise



Promotion Santé Suisse soutient l'intégration systématique de la gestion de la santé en entreprise (GSE) dans les entreprises. L'accent est mis sur le renforcement de la santé psychique des actifs.

Objectifs

La santé psychique est particulièrement sollicitée dans le quotidien professionnel. C'est la raison pour laquelle Promotion Santé Suisse a choisi comme axe thématique le thème «Santé psychique – Stress». Les multiplicateurs et les entreprises sont sensibilisés en vue d'améliorer la santé psychique des actifs et de

réduire les suites de maladies liées au stress. La Fondation soutient les entreprises notamment à l'aide d'outils validés, de connaissances de base et d'évaluations; elle les aide également pour la mise en réseau et la coordination. ➤



[www.promotionsante.ch/
gestion-de-la-sante-en-entreprise](http://www.promotionsante.ch/gestion-de-la-sante-en-entreprise)

Friendly Work Space sur des portails d'offre d'emplois

Pour que les entreprises puissent se positionner avec le label Friendly Work Space, Promotion Santé Suisse a développé sa présence sur jobs.ch et jobup.ch. Ainsi, désormais, le portrait de chaque entreprise labellisée contient le logo du label et un texte standard sur le label. Il est en outre possible de consulter les offres d'emploi d'entreprises labellisées sur ces portails en ligne via le site web de la Fondation.

➤ Activités

En collaboration avec des professionnels de l'économie et de la science, Promotion Santé Suisse développe sans cesse des outils et des prestations qui permettent aux entreprises d'optimiser leur GSE et de créer des conditions de travail favorables à la santé. De plus, les actifs bénéficient de soutien et sont encouragés à assumer leurs responsabilités concernant leur santé.

Label Friendly Work Space

En 2017, 35 entreprises ont été labellisées Friendly Work Space pour leur GSE systématique. Et à la fin de l'année, 75 organisations dans toute la Suisse portaient le label de quali-

té. Une solution Friendly Work Space a été nouvellement élaborée pour les grandes entreprises et mise en œuvre en 2017 par la Poste Suisse, les Sociétés coopératives et la Fédération des coopératives Migros ainsi que par certains secteurs de l'administration fédérale.

Friendly Work Space

Job-Stress-Analysis

Le FWS Job-Stress-Analysis (anciennement S-Tool), qui est un outil d'enquête visant à évaluer la santé psychique des collaborateurs, a été utilisé en 2017 par une cinquantaine d'organisations et 7981 collaborateurs. Cet instrument, conçu initialement pour les entreprises, a été adapté dans le cadre du projet pilote «S-Tool dans les écoles», afin de répondre aux besoins du corps enseignant, des directions d'écoles et du personnel non enseignant.

Friendly Work Space Apprentice

L'expérimentation des mesures – désormais en collaboration avec la Suva – se poursuit dans le cadre de FWS Apprentice, un projet pilote visant à promouvoir la santé psy-

chique des jeunes dans le setting de l'entreprise.

Job Stress Index

Depuis 2014, Promotion Santé Suisse analyse chaque année des indicateurs qui mettent en évidence les impacts du stress lié au travail sur la santé et sur la productivité des personnes actives. Sur la base de l'indice 2014 à 2016, une analyse longitudinale et transversale a été menée pour la première fois en 2017. Elle a révélé que les contraintes liées au stress dans l'entreprise s'accompagnent de pertes de productivité.

Congrès GSE national

Lors du Congrès GSE 2017, 508 représentant(e)s d'entreprises et du monde politique, ont discuté du thème «Bits, bytes et GSE: la conduite du personnel à l'ère digitale». ➤

Aperçu des projets soutenus:



www.promotionsante.ch/projets-2017



Les entreprises montrent leur engagement

Les entreprises intègrent de plus en plus le label Friendly Work Space dans leur Employer Branding. Onze entreprises ont profité de l'offre de Promotion Santé Suisse et réalisé un court film pour se présenter.

Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Impact

➤ Impact

Les expériences recueillies dans les entreprises ainsi que les évaluations et les études de monitoring fournissent à Promotion Santé Suisse des informations permettant de développer des mesures de GSE adaptées aux besoins.

Diffusion de la GSE

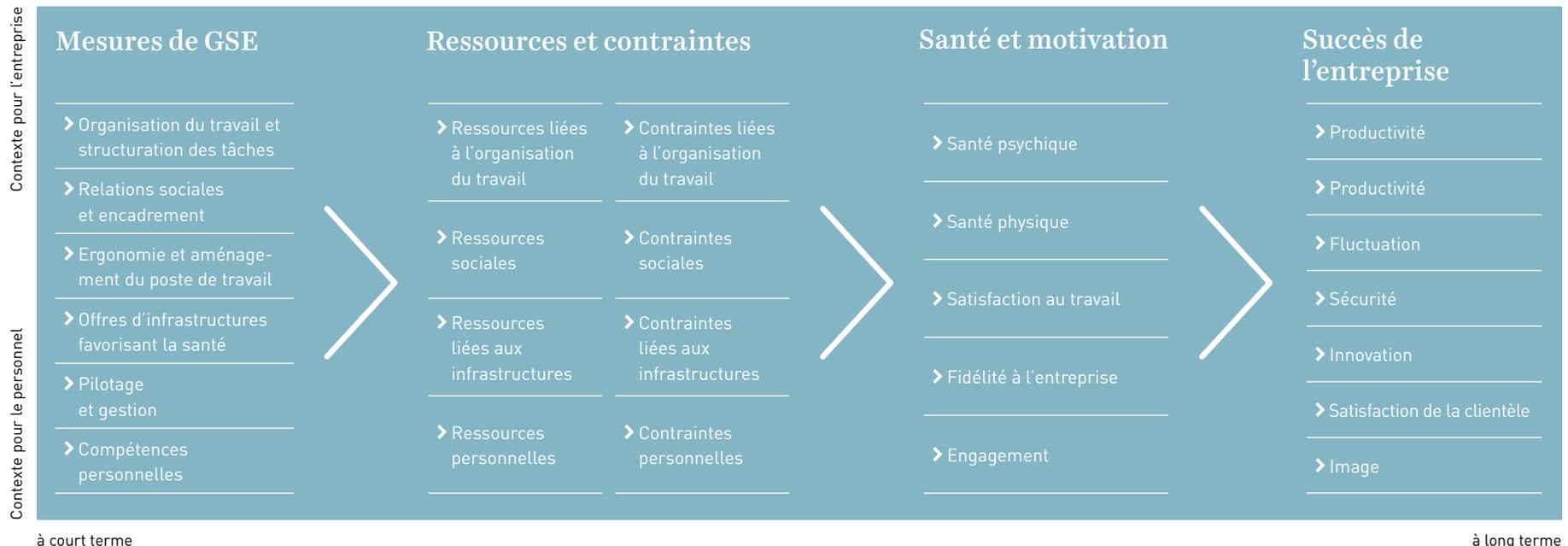
Les résultats d'une première étude représentative sur l'état de la diffusion de la GSE dans les entreprises suisses ont montré que 71% déjà des entreprises mettaient en œuvre des mesures de GSE, dont 23% de manière systématique. Par ailleurs, cette étude a souligné que les entreprises souhaitent davantage investir dans la GSE à l'avenir.

Avantages pour les entreprises

L'étude longitudinale sur le Job Stress Index entre 2014 et 2016 a souligné les atouts de la mise en place d'une GSE systématique. Si les entreprises réussissent à réduire les contraintes liées au stress subies par leur personnel, elles peuvent s'attendre à une baisse de l'absentéisme et à une augmentation des performances professionnelles.

Le modèle d'impact GSE met en évidence les connaissances actuelles sur les relations entre la GSE et le succès des entreprises.

Modèle d'impact GSE



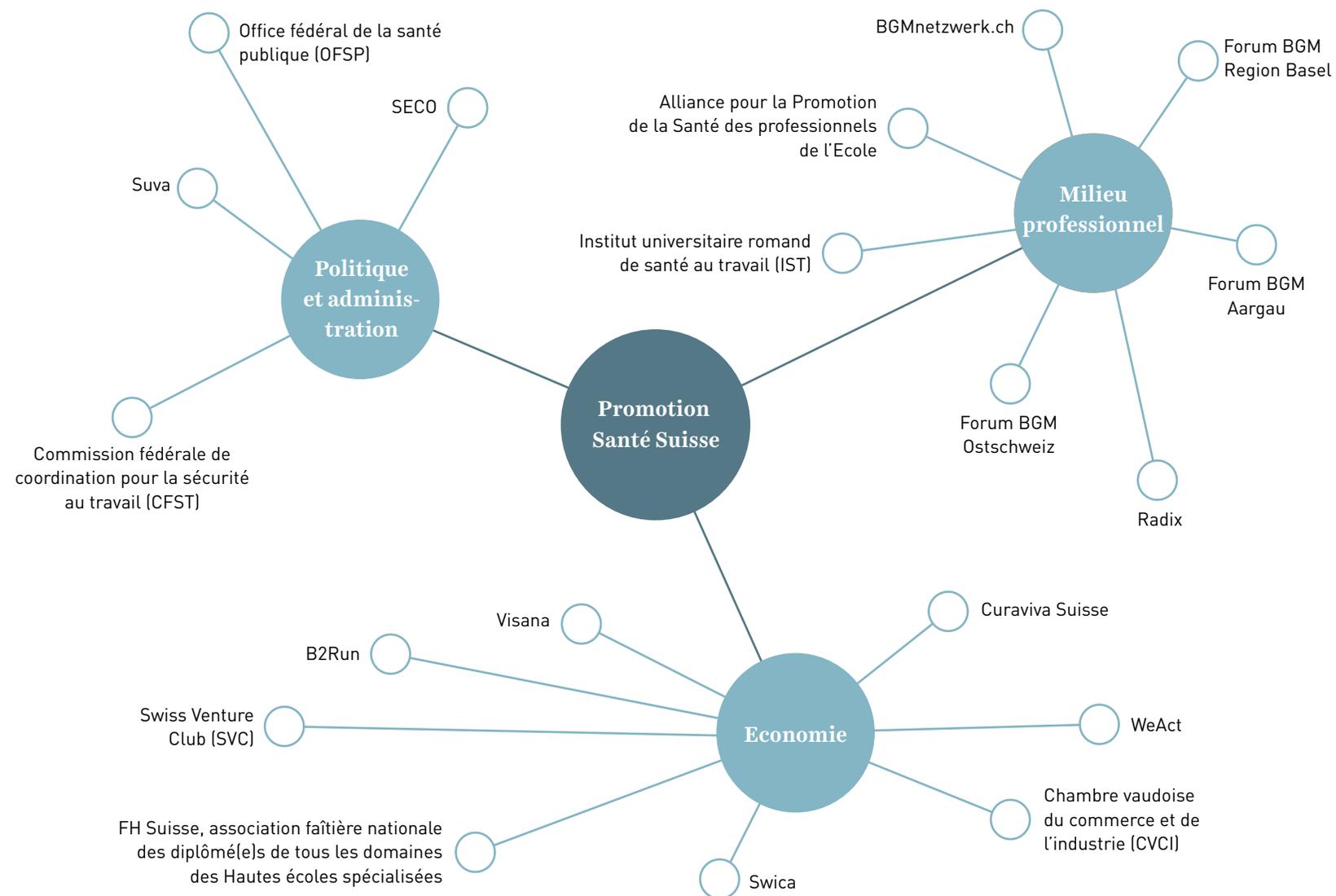
Axe thématique Gestion de la santé en entreprise

Partenariats

Promotion Santé Suisse forme et entretient des partenariats, afin de développer les compétences en santé des partenaires concernés et de les aider à prendre des mesures de promotion de la santé en faveur de leur personnel. Les activités ci-après ont été réalisées en 2017 avec les partenaires cités:

- › Sensibilisation d'associations, de réseaux d'entreprises et de personnes-clés
- › Transmission d'offres de formation et de formation continue
- › Développement et organisation de manifestations pour les entreprises membres et pour les clients
- › Utilisation mutuelle de plateformes pour la transmission de contenus
- › Conception d'analyses, préparation de nouveaux thèmes et lancement de projets pilotes
- › Préparation et diffusion d'informations
- › Mise en réseau d'acteurs pertinents

Partenariats contractuels (liste non exhaustive)



Comptes annuels 2017

Nous nous appuyons
sur les principes comptables
Swiss GAAP FER 21.

Comptes annuels 2017

Bilan

Actif (CHF)

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Liquidités		13 149 808	4 109 176
Créances clients		180 386	385 892
Autres créances à court terme	3.1	654 359	3 031 969
Actifs de régularisation		291 525	325 817
Total des actifs circulants		14 276 077	7 852 854
Immobilisations corporelles	3.2	2 581 921	2 400 725
Total des actifs circulants		2 581 921	2 400 725
Total de l'actif		16 857 998	10 253 579

Passif (CHF)

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Dettes fournisseurs	3.3	1 792 362	1 242 174
Autres engagements à court terme	3.4	50 141	201 788
Passifs de régularisation et provisions à court terme	3.5	1 586 042	1 536 184
Total des fonds étrangers à court terme		3 428 545	2 980 146
Capital de la Fondation		230 000	230 000
Bénéfice (+) / perte (-) reportés		7 043 433	6 094 253
Bénéfice (+) / perte (-) de l'exercice		6 156 020	949 180
Total des fonds propres		13 429 453	7 273 433
Total du passif		16 857 998	10 253 579

Compte de pertes et profits

Produits (CHF)

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Contributions des assurés		28 294 164	18 745 889
Produits de tiers		595 901	1 035 828
Produits et prestations de services		915 356	1 031 255
Autres produits		44 981	70 334
Total des produits		29 850 402	20 883 305

Charges (CHF)

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Conférences		172 369	141 981
Congrès		319 923	181 641
Alimentation et activité physique		5 240 653	4 220 382
Santé psychique		2 033 060	0
Projets novateurs		139 933	449 255
Gestion de la santé en entreprise		2 922 545	0
Santé psychique, stress		0	1 930 560
Santé psychique GSE externe		556 708	354 592
Gestion des impacts et des connaissances		733 003	628 996
Gestion des connaissances		1 034	0
Renforcement de la promotion de la santé et de la prévention		537 166	187 076
Dépenses Via		21 251	605 368
Dépenses RSP		36 151	0
Soins de santé		71 332	0
Communication		766 660	970 202
Charges directes projets et programmes		13 551 790	9 670 053

Salaires	3.6	6 312 453	6 183 589
Allocations pour enfant		165 619	144 231

Charges (CHF)

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Indemnités versées aux organes et commissions	3.7	55 976	43 477
Charges sociales	3.8	1 258 622	1 225 271
Autres charges de personnel		559 029	646 028
Charges de personnel		8 351 699	8 242 596

Frais d'exploitation des locaux		622 141	990 006
Entretien du mobilier et des machines		15 611	2 955
Assurances non-vie, redevances, frais, autorisations		7 351	7 038
Frais énergétiques et de recyclage		8 215	13 267
Frais d'administration		384 976	337 607
Frais informatiques		422 196	484 602
Autres charges d'exploitation		1 460 491	1 835 474

Amortissements et correctifs de valeurs sur immobilisations corporelles		326 092	246 351
--	--	----------------	----------------

Total des charges d'exploitation		23 690 071	19 994 474
---	--	-------------------	-------------------

Résultat d'exploitation		6 160 331	888 831
--------------------------------	--	------------------	----------------

Produits financiers		1 344	248
Charges financières		-5 655	-18 620
Charges et produits financiers		-4 311	-18 372

Produits extraordinaires		0	78 721
Charges et produits extraordinaires		0	78 721

Bénéfice (+) / perte (-)		6 156 020	949 180
---------------------------------	--	------------------	----------------

Annexe aux comptes annuels

Informations sur la Fondation

Nom	Promotion Santé Suisse
Forme juridique	Fondation de droit privé
Siège	Avenue de la Gare 52, 1003 Lausanne
Postes à plein temps	Au 31 décembre 2017, l'effectif de Promotion Santé Suisse totalisait 60 personnes (60 l'année précédente), représentant 47,6 équivalents plein temps (49,1 l'année précédente).
Présidente du CF	Heidi Hanselmann
Vice-président du CF	Dominique Jordan
Membres du CF	Reto Dahinden, Anne-Claude Demierre, Roberto Dotti, Reto Egloff, David Fäh, Doris Fischer-Täschler, Gabriela Fontana-Ippensohn, Stefan Kaufmann, Monika Maire-Hefti, Gabriel Nusbaumer, Carlos Beat Quinto, Christian Rathgeb, Urs Roth, Pascal Strupler (depuis mars 2017), Ann-Karin Wicki
Organe de révision	T+R AG, Sägeweg 11, 3073 Gümligen

Base juridique, référentiel comptable

En 2017, les comptes annuels ont été établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre 32 du Code des obligations).

Principes de présentation des comptes

Informations sur les principes appliqués pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la loi suisse, en particulier des articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

La présentation des états financiers suppose que le Conseil de Fondation effectue des estimations et des hypothèses concernant le montant des actifs et des passifs, et fasse état des passifs éventuels à la date de clôture des comptes, mais aussi des charges et produits enregistrés sur

la période. Le Conseil de Fondation décide ce faisant à sa seule discrétion de l'utilisation des marges de manœuvre qui lui sont conférées par la loi en matière de comptabilisation et d'évaluation. Dans l'intérêt de la Fondation, il pourra ainsi être procédé, dans le respect du principe de précaution, à des amortissements, correctifs de valeur et provisions excédant ce qui est économiquement nécessaire.

Informations sur les différents postes

3.1 Autres créances à court terme en CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Impôt préalable TVA	337 102	514 714
LKB, garantie de bonne fin	300 000	2 500 000
UBS, garantie de loyer Lausanne	17 256	17 255
Total des autres créances à court terme	654 359	3 031 969

3.2 Immobilisations corporelles en CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Immobilisations corporelles meubles	743 183	751 017
Immobilisations corporelles immeubles	1 838 738	1 649 708
Total des immobilisations corporelles	2 581 921	2 400 725

3.3 Dettes fournisseurs en CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Dettes liées aux projets	1 567 476	982 698
Autres dettes	224 886	259 476
Total des dettes fournisseurs	1 792 362	1 242 174

3.4 Autres engagements à court terme en CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Autres engagements	50 141	201 788
Total autres engagements à court terme	50 141	201 788

3.5 Passifs de régularisation et provisions à court terme en CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Passifs de régularisation liés aux projets	1 350 466	1 274 506
Autres passifs de régularisation	11 480	21 257
Réserve pour vacances et heures supplémentaires	224 097	240 422
Total des passifs de régularisation et provisions à court terme	1 586 042	1 536 184

3.6 Salaires en CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Salaires	6 362 986	6 337 002
APG et prestations d'assurance	-34 208	-128 335
Variations vacances et heures supplémentaires	-16 325	-25 079
Total des salaires	6 312 453	6 183 589

3.7 Indemnités aux organes et experts en CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Indemnités versées aux organes	55 976	43 477
Total des indemnités aux organes et experts	55 976	43 477

3.8 Charges sociales en CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Cotisations AVS/AI/APG/AC/CAF (cotisation CAF dès 2016)	498 051	487 826
Caisse de pension	574 155	553 356
Assurance accidents	68 347	68 293
Assurance maladie	118 069	115 796
Total des charges sociales	1 258 622	1 225 271

Engagements sur projets en cours

Pour les années 2018 à 2022, Promotion Santé Suisse a déjà pris des engagements dans des projets pour un montant d'environ 29 millions CHF. Environ 88% de ce montant concernent les domaines prioritaires stratégiques «Alimentation et activité physique» et «Santé psychique». Ces engagements n'apparaissent pas au bilan.

Solde des engagements d'opérations de leasing apparentées aux contrats de vente et d'autres engagements de leasing, pour autant que ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne soient pas résiliés dans les douze mois à compter de la date de référence du bilan

	31.12.2017	31.12.2016
Contrat de location fixe pour les locaux jusqu'au 31 décembre 2025 (option existante de 2x5 ans)	3 488 170	3 913 904

Engagements à l'égard d'institutions de prévoyance

	31.12.2017	31.12.2016
Engagements caisse de pension Profond	4 419	247 313

Commentaires sur le bilan

Actif

Actifs circulants

Le compte de dépôt de l'Administration fédérale des finances (AFF) a été résilié le 31 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'AFF. Ces liquidités ont été déposées au jour de référence sur le compte courant de Banque Valiant SA.

La baisse des autres créances à court terme est due à la résiliation de la garantie bancaire pour les travaux d'aménagement de locataire 2016 (garantie de bonne fin) et a été intégrée dans les liquidités.

Actifs immobilisés

Au terme des travaux d'aménagement réalisés par le locataire, Promotion Santé Suisse a emménagé dans ses nouveaux locaux (Wankdorfallee 5, Berne) en octobre 2016. Les immobilisations corporelles se composent des investissements dans les travaux d'aménagement réalisés par le locataire, l'informatique et les meubles.

Passif

Fonds étrangers à court terme

La hausse des dettes fournisseurs est due à l'augmentation du nombre de projets (dettes liées aux projets).

Fonds propres

Les fonds propres ont augmenté par rapport au 31 décembre 2016 à hauteur du bénéfice de l'exercice comptabilisé de 6,156 millions CHF.

Commentaires sur le compte de pertes et profits

Produits

Contributions des assurés

L'augmentation des contributions des assurés fait suite à la hausse de la contribution de CHF 1.20 par personne assurée. La contribution annuelle par personne assurée est donc passée en 2017 de CHF 2.40 à CHF 3.60.

Produits de tiers

Les recettes proviennent de congrès et conférences. Leur baisse a été fortement influencée par l'achèvement du projet Via (Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées) fin 2016. La fin du projet entraîne en effet la suppression des contributions versées par les partenaires participant au projet.

Produits et prestations de services

Au cours de l'exercice sous revue, les conseils fournis dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise (GSE) ont diminué en raison de la nouvelle orientation stratégique, ce qui a entraîné un léger recul des prestations de services.

Charges

Projets et programmes

Alimentation et activité physique, ainsi que santé psychique: l'augmentation des charges s'explique par les ressources financières supplémentaires dégagées suite à la hausse des contributions. Elles ont permis d'intégrer le thème de la santé psychique pour les groupes cibles des enfants et des adolescents, et les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique pour le groupe cible des personnes âgées.

Gestion de la santé en entreprise (GSE): les dépenses, qui étaient présentées au poste «Santé psychique, stress», ont été transférées, à partir de 2017, au poste «Gestion de la santé en entreprise». Les coûts pour la gestion des impacts et la communication GSE sont désormais affectés à ce poste, ce qui explique la hausse de ce dernier par rapport à l'année précédente.

Renforcement de la promotion de la santé et de la prévention: les dépenses concernent les contribu-

tions pour les partenariats. Dépenses Via: suite à l'achèvement du projet Via, les coûts ont baissé.

Prévention dans le domaine des soins: la prévention dans le domaine des soins est un nouveau champ d'activités traité au cours de l'exercice. Les dépenses sont allées au soutien externe pour la communication annexe, au rapport de synthèse et au conseil sur le positionnement.

Charges de personnel

Salaires: la rubrique Salaires se compose des salaires, des APG et prestations d'assurance ainsi que des réserves pour Variations vacances et heures supplémentaires. L'augmentation de 0,4% des salaires a été très modérée au cours de l'exercice. La principale différence par rapport à l'année précédente s'observe au niveau des APG et des prestations d'assurance, qui ont enregistré une baisse (voir point 3.6 Informations sur les postes du bilan et du compte de pertes et profits). ➤

Comptes annuels 2017 Commentaires sur le compte de pertes et profits

➤ Frais d'administration

Frais d'exploitation des locaux: la hausse affichée en 2016 s'expliquait par les frais de location du nouveau site. En effet, ceux-ci étaient déjà dus durant les travaux d'aménagement réalisés par le locataire, ce qui, avec le loyer pour les anciens bureaux, a entraîné une double charge. Cet effet a disparu suite au déménagement en octobre 2016, d'où une baisse des frais au cours de l'exercice sous revue.

Frais informatiques

L'optimisation de l'infrastructure informatique avec, pour conséquence, une diminution des coûts, s'est poursuivie pendant l'exercice et affiche des résultats positifs. Le programme d'optimisation sera maintenu dans les années à venir, afin de réaliser des économies supplémentaires.

Amortissements et correctifs de valeurs

Les acquisitions nouvelles/investissements sont soumis à la durée d'amortissement suivante:

Informatique	3 ans
Machines et appareils	5 ans
Mobilier	10 ans
Travaux d'aménagement du locataire	20 ans

Charges et produits extraordinaires

Les produits extraordinaires de l'année précédente proviennent de la rémunération du bonus d'évolution de l'assurance indemnités journalières pour les années 2013 à 2015. Il n'y a eu aucun produit extraordinaire pendant l'exercice sous revue.

Résultat

Le résultat positif 2017 de 6,156 millions CHF contribue à la stabilisation des réserves de liquidités nécessaires et constitue une bonne base pour les projets supplémentaires dans les années à venir.

Comptes annuels 2017

Rapport de révision

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au conseil de fondation de la Promotion Santé Suisse, Bern

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Promotion Santé Suisse, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, Le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 31 janvier 2018

T•R SA

Vincent Studer
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Beat Nydegger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Promotion Santé Suisse

En vertu d'un mandat légal,
nous stimulons, coordonnons et évaluons
des mesures destinées à promouvoir
la santé et à prévenir les maladies.

En un coup d'œil

Qu'est-ce que la santé?

Promotion Santé Suisse reprend la définition de la santé arrêtée par l'OMS, selon laquelle «la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité».

Qu'est-ce que la promotion de la santé?

La prévention et la promotion de la santé visent à préserver et à renforcer la santé. La prévention comprend des mesures destinées à prévenir des maladies, contagieuses ou non. La promotion de la santé a pour but d'accroître les ressources et les potentiels des individus en matière de santé. Ces deux engagements se complètent, puisqu'ils visent tous deux à permettre au plus grand nombre de mener une vie saine.

Quel est le mandat de la Fondation?

Notre action se fonde sur la loi sur l'assurance-maladie (art. 19). Agissant sur mandat légal, Promotion Santé Suisse stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à

promouvoir la santé et à prévenir les maladies.

Qui est la Fondation?

Promotion Santé Suisse est une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assureurs. Elle réunit en outre des représentants de la Confédération, de la Suva, du corps médical et des professionnels de la santé, du monde scientifique et des associations spécialisées dans la prévention des maladies ainsi que d'autres organisations.

Quelle est la stratégie de la Fondation?

Promotion Santé Suisse applique une stratégie à long terme (2007-2018). Afin que la Fondation puisse accomplir son mandat de manière efficiente avec les moyens financiers qui lui sont confiés, elle se concentre sur trois domaines:

- Alimentation et activité physique
- Santé psychique / stress
- Renforcement de la promotion de la santé et de la prévention

Comment la Fondation se finance-t-elle?

Actuellement, chaque personne en Suisse verse une contribution mensuelle de 30 centimes en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assureurs-maladie pour le compte de la Fondation (art. 20 LAMal). Il sera augmenté de 10 centimes par personne assurée à partir de 2018.

Etapes-clés

1986 La «Charte d'Ottawa» pour la promotion de la santé est adoptée

1989 La «Fondation suisse pour la promotion de la santé» est créée par 26 cantons

1994 La promotion de la santé et la prévention sont inscrites dans la loi sur l'assurance-maladie (art. 19 et 20 LAMal)

1998 La «Fondation suisse pour la promotion de la santé» met en œuvre le mandat prévu par l'art.19 LAMal, avec le soutien des assureurs et des cantons

1999 La Fondation est rebaptisée «Fondation 19 – Fondation suisse pour la promotion de la santé»

2002 «Promotion Santé Suisse» naît de la «Fondation 19»

2007 La stratégie 2007-2018 est adoptée

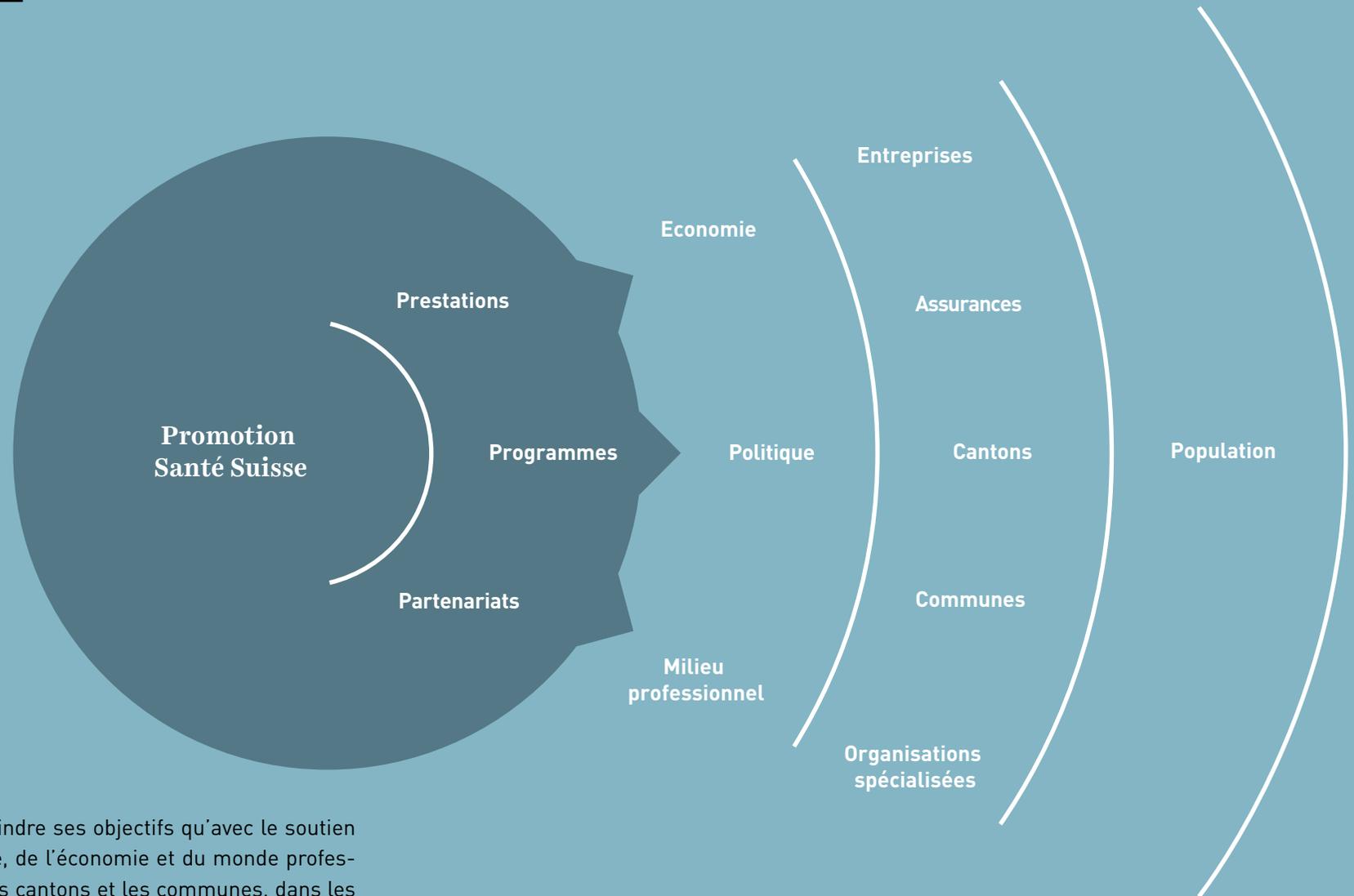
2013 Avec la stratégie «Santé2020», le Conseil fédéral intensifie la promotion de la santé et la prévention

2014/2015 La Confédération, les cantons et Promotion Santé Suisse élaborent la «stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles»

2016 Le Dialogue Politique nationale de la santé et le Conseil fédéral adoptent la stratégie MNT. Dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie MNT, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) s'aligne sur la proposition du conseiller fédéral Alain Berset et accepte l'augmentation du supplément de prime

2017 Le montant mensuel est augmenté de 10 centimes par personne assurée. L'augmentation de la contribution sert à la mise en œuvre de la stratégie MNT, qui est menée en étroite coopération avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Notre approche



Promotion Santé Suisse ne peut atteindre ses objectifs qu'avec le soutien de partenaires solides de la politique, de l'économie et du monde professionnel. La santé s'entretient dans les cantons et les communes, dans les écoles et les familles, sur le lieu de travail et dans les loisirs. Nos prestations soutiennent nos partenaires sur le terrain, afin qu'ils puissent mettre en œuvre des mesures de promotion de la santé.

Conseil de Fondation

Heidi Hanselmann

Présidente du Conseil de Fondation

Représentante des cantons

Conseillère d'Etat; cheffe du Département de la santé du canton de St-Gall, St-Gall

Dominique Jordan

Vice-président du Conseil de Fondation

Représentant des pharmaciens

Responsable Affaires internationales de pharmaSuisse, Berne
Liebefeld

D^r Andrea Arz de Falco (jusqu'en février 2017)

Représentante de la Confédération

Responsable de l'unité de direction Santé publique; vice-directrice de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne

D^r Reto Dahinden

Représentant des assureurs (santésuisse)

Directeur général de SWICA, Winterthour

Anne-Claude Demierre

Représentante des cantons

Conseillère d'Etat; directrice de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, Fribourg

D^r Roberto Dotti

Représentant de la Suva

Directeur de Suva Bellinzona, Bellinzona

Reto Egloff

Représentant des assureurs (curafutura)

Président du Comité directeur de la CPT, Berne

D^r David Fäh

Représentant de la communauté scientifique

Haute école spécialisée bernoise, secteur spécialisé Santé; professeur de nutrition et diététique, Berne

Doris Fischer-Taeschler

Représentante des ligues de la santé

Directrice de l'Association Suisse du Diabète, Baden

Gabriela Fontana-Ittensohn

Représentante de la Fédération

Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé (FSAS)

Haute école spécialisée bernoise, secteur spécialisé Santé; chargée d'études en conseils diététiques, Berne

Stefan Kaufmann

Représentant des assureurs (santésuisse)

Directeur adjoint d'EGK-Caisse de santé, Laufen

Monika Maire-Hefti

Représentante des cantons

Conseillère d'Etat; cheffe du Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Gabriel Nusbaumer

Représentant des consommateurs

Président de la commission Santé de la Fédération romande des consommateurs (FRC), Lausanne

D^r Carlos Beat Quinto

Représentant des médecins (Fédération des médecins suisses, FMH)

Médecin de famille, Bâle

D^r Christian Rathgeb

Représentant des cantons

Conseiller d'Etat; chef du Département de la justice, de la sécurité et de la santé du canton des Grisons, Coire

Urs Roth

Représentant des assureurs (santésuisse)

Président de la Direction de Visana, Berne

Pascal Strupler

(à partir de mars 2017)

Représentant de la Confédération

Directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne

Ann-Karin Wicki

Représentante des assureurs (Association Suisse d'Assurances, ASA)

Responsable du Département des assurances-maladie et des assurances-accidents, Zurich

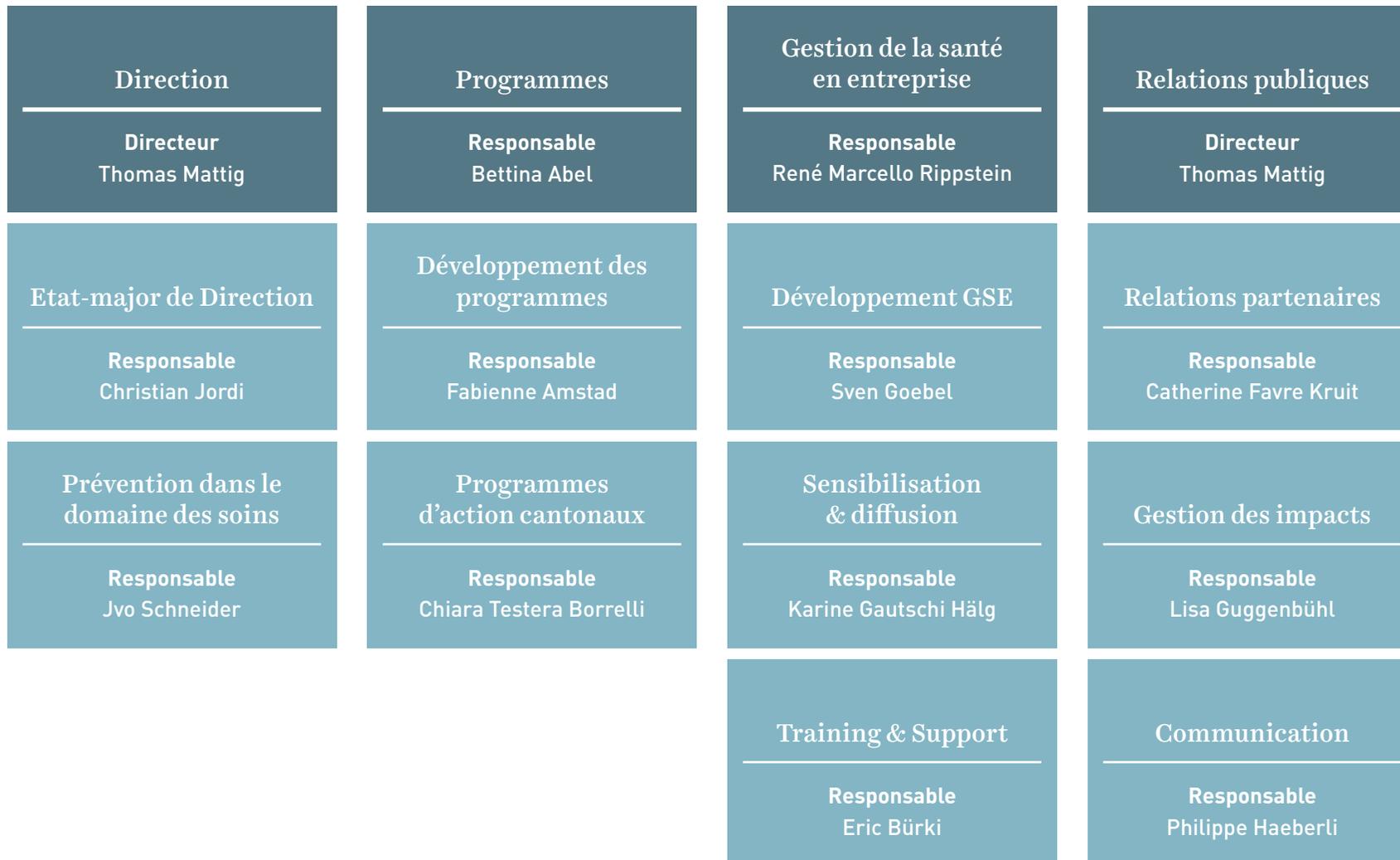
Autorité de surveillance

Conseil fédéral

Département fédéral de l'intérieur (DFI)

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Organigramme du bureau



Direction

Pr. Dr. Thomas Mattig
Directeur

Bettina Abel
Vice-directrice
Cheffe Programmes

René Marcello Rippstein
Chef Gestion de la
santé en entreprise

Impressum

Editeur

Promotion Santé Suisse, Berne

Concept

Partner & Partner AG, Winterthour;
open up AG für Kommunikation und PR, Zurich;
et Promotion Santé Suisse, Berne

Textes et rédaction

Promotion Santé Suisse, Berne

Photos

Peter Tillessen, Zurich
Werner Tschan, Berne
[iStock.com/wundervisuals](https://www.istock.com/wundervisuals) (page 6)

Graphisme

Partner & Partner AG, Winterthour;
et Promotion Santé Suisse, Berne

© Promotion Santé Suisse, avril 2018

Tous droits réservés. Reproduction uniquement avec l'autorisation
de Promotion Santé Suisse.

Ce rapport de gestion n'est disponible que sous forme électronique
à l'adresse www.promotionsante.ch/rapportdegestion

Wankdorfallee 5, CH-3014 Berne
Tél. +41 31 350 04 04
office.bern@promotionsante.ch

Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 345 15 15
office.lausanne@promotionsante.ch

www.gesundheitsfoerderung.ch
www.promotionsante.ch
www.promozionesalute.ch